

Roméo LeBlanc Acadien, Néo-brunswickois, Canadien pur laine, a certes l'envergure pour représenter dignement les intérêts de l'ensemble des habitants de ce pays. Je connais personnellement l'affection qu'il porte dans son cœur aux premiers habitants du Canada, les Inuits et les Amérindiens. Je pense que, dans sa personne, dans ses qualités on a reconnu le type capable de réunir dans ce poste symbolique de Gouverneur général les ambitions de l'ensemble des Canadiens.

Le leader du gouvernement a rappelé tout à l'heure que Roméo LeBlanc a été enseignant à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Qui a entendu parler de Drummond dans cette Chambre avant que le nom de la localité ne soit mentionné? C'est la paroisse de mon épouse. Elle a fréquenté l'école où enseignait l'honorable Roméo LeBlanc. Elle enseignait à son tour à cette école jusqu'à ce que j'aie l'enlever du giron maternel.

Honorables sénateurs, cette Chambre doit se féliciter de cette nomination. Ce n'est pas la première fois que l'on vient récolter dans cette enceinte des personnalités qui nous ont fait honneur à tous points de vue. Je suis convaincu que Roméo LeBlanc nous fera, à nous tous sénateurs, à nous tous Canadiens, un grand honneur.

[Traduction]

L'honorable B. Alasdair Graham: Honorables sénateurs, ces derniers jours, le Sénat du Canada a certes été témoin d'événements assez extraordinaires. C'est avec fierté et plaisir que nous avons appris la nomination de deux Canadiens exceptionnels, les sénateurs LeBlanc et Molgat, à des fonctions reflétant bien leurs grandes capacités et leur longue carrière publique.

En réfléchissant à ces nominations, je me suis dit qu'une bonne part de symbolisme entrait en jeu, en l'occurrence. Je crois que c'est Bruce Hutchison qui a un jour dit si succinctement que le Canada était un combat inachevé. C'est effectivement un acte d'affirmation quotidien qui nous réunit et qui nous fait grandir et prospérer. Cet acte se manifeste dans le cœur et l'esprit des Canadiens eux-mêmes.

Nous savons tous que le Canada est constamment l'objet d'un processus de construction et de reconstruction, de réparation, de renforcement et de consolidation. C'est l'énergie des participants canadiens qui cimente ce fédéralisme multiculturel très particulier.

La nomination du sénateur LeBlanc à titre de gouverneur général et celle du sénateur Molgat à titre de Président du Sénat nous rappellent certaines leçons très importantes de ce combat inachevé, des leçons que nous avons d'abord apprises dans les régions de notre pays.

Le sénateur LeBlanc a grandi en comprenant les premiers principes du fédéralisme, soit ceux de la tolérance et de l'équité. Comme on l'a dit, il est né à une période très difficile et il a grandi dans une petite localité du Nouveau-Brunswick qui a connu des moments tragiques, une localité qui, avec le temps, a su allier un attachement passionné à une riche tradition et la conviction profonde qu'aucune société ne reste forte si elle est isolée des autres.

Le sénateur LeBlanc a été un véritable défenseur des petites gens, de leurs droits, de sa région, de toutes les régions de notre pays, en fait, et, partant, un véritable défenseur du Canada.

Le sénateur Molgat, notre Président, reconnaîtra sans doute que les Manitobains ont eux aussi appris de leur expérience régionale les premiers principes de la cohabitation dans une fédération. De bien des façons, le Manitoba est un microcosme de la communauté mondiale, un laboratoire de réforme sociale particulier où des citoyens de partout dans le monde, des Français, des Ukrainiens, des Britanniques, des Islandais, des mennonites et des membres de nombreux autres groupes, ont d'abord été confrontés à l'expérience particulière des autochtones. Ils ont tous été aux prises avec des problèmes de langue et d'identité culturelle et, dans leur quotidien, ils ont réussi à bâtir des ponts qui nous permettent de rester unis comme membres d'une même famille et comme pays.

Le sénateur Molgat était destiné à de grandes choses. On dirait en quelque sorte que toute sa vie a été une préparation à ce poste. Il a été un de mes bons amis, mon conseiller, mon collègue, mon compagnon d'armes. Ainsi, c'est lui qui m'a précédé à titre de président du Parti libéral du Canada. Certes, en tout cela, il a manifesté des qualités de chef exceptionnelles, mais s'il est un trait qui l'a toujours caractérisé, c'est bien sa quête absolue d'équité.

Quand nous nous penchons sur la carrière de ces deux distingués sénateurs, il faut nous rappeler, honorables sénateurs, qu'ils ont maîtrisé les principes premiers de notre histoire, soit la tolérance et la démocratie participative pratiquées dans les assemblées législatives et les parlements, mais plus important encore, dans les rues, les écoles et les petites villes de notre pays. Ils sont devenus de grands leaders à l'échelle nationale parce qu'ils ont su profiter de ces expériences.

Je tiens à féliciter le premier ministre de ses choix. C'est ainsi qu'il nous a envoyé des gens remarquables, comme Jean-Louis Roux, Lise Bacon, Sharon Carstairs, Landon Pearson et, tout récemment, Jean-Robert Gauthier et John Bryden.

Je crois que, ce faisant, le premier ministre nous envoie un message de la plus haute importance. Tous ces gens ont travaillé sans relâche à instaurer la confiance en soi des Canadiens ordinaires, persuadés qu'ils étaient, comme nous le rappelle constamment le premier ministre, que la dignité de chacun est la pierre angulaire de toutes nos réalisations collectives à venir.

L'honorable Gerald R. Ottenheimer: Honorables sénateurs, tout d'abord, je voudrais dire que je suis d'accord avec tout ce que les autres sénateurs ont dit. Toutefois, j'approuve plus particulièrement les propos du sénateur Robichaud et le point qu'il a défendu avec tant d'ardeur. Le jour où nous accepterons l'idée de rendre toute personne ayant participé à la vie politique inadmissible à une charge publique plus élevée sera un bien triste jour pour le Canada.

Le leader du gouvernement au Sénat et d'autres personnes ont souligné les précédents importants que crée la nomination du sénateur LeBlanc au poste de gouverneur général. D'autres ont parlé de sa carrière remarquable et variée dans l'enseignement et le journalisme, à titre de politicien non élu au cabinet du premier ministre, puis à titre de député, de sénateur et de Président du Sénat.